

Conseil de quartier du Vert Galant du 29/01/2013
--

Présents :

Collège des habitants :

Marc et Yvinne BARBAUDY, Françoise BARTHE, Marc BELOT, Michel BOURRAT, Charles-Roger BASSAMA, Amel BELMOKHTAR, Philippe et Annick CATHELAIN, Julien CHARLES, Pierre CHASTANG, Gérard CHEMINADE, Jean Louis DELCHET, Florent DEWEZ, Marie Line DUBOIS, Alain FAVERO, Roselyne FOUSSIER, Jean-Louis GHENASSIA, Nadia GODIN, Yvette GOMAS, Christian GUYOT, Bruno IURILLI, Claude LAVENU, Fernando NIVEL, Nadine PALACCI, Manuel PEREIRA, Claude PINEAU, Michel QUILLET, Georgette RILHAC, François SERGENT, Malika SOUFI, Laurence THOMAS, Daniel VASSEUR, Serge VETTRAINO, Jean VIALLET, Eloy VILELA, Edith MARTIN, Saleim LABAR, Pascal PLOUIN, M. CHATELAIN, Marie-Laure DE CARVALHO

Collège des élus :

François ASENSI, Maire de Tremblay-en-France, Président de la Communauté d'agglomération Terres de France, Député de Seine-Saint-Denis ; Alexandre BERGH, Conseiller municipal, en charge de la démocratie locale ; Alain DURANDEAU, Conseiller municipal, délégué aux travaux, à la rénovation du patrimoine, à la sécurité et la tranquillité publique, en charge du conseil de quartier du Vert Galant ; Virginie DE CARVALHO, Adjointe au maire, en charge de l'action sociale, de la solidarité et du conseil de quartier du Vert Galant ; Aline PINEAU, Conseillère municipale, en charge du conseil de quartier du Vert Galant, Madani ARDJOUNE, Adjoint au maire, en charge de la rénovation urbaine, des finances et de l'intercommunalité ; Nicole DUBOE, Adjointe au maire, en charge des vacances, de la qualité et de la modernité de l'accueil des administrés ; Laurent CHAUVIN, Conseiller municipal, en charge de l'Observatoire social

Collège des personnes qualifiées :

Ville de Tremblay-en-France :

Cabinet du Maire – Hugues SABY, Collaborateur ; Vincent DEMUNCK, Coordinateur du travail des élus ; Division Relations publiques et protocole – Marie-Paule DOUDARD, Directrice ; Cécile DRUART - Chef de service Relations publiques; Maison de quartier du Vert Galant - Bruno FRANCHITTO, Directeur ; Chistine FRANCLLET, Accueil-Secrétariat ; Division Démocratie locale – Jean-Pierre FORESTIER, Directeur ; Rosica TOMOVA, Adjointe au directeur; Assa GASSAMA, Médiatrice sociale et culturelle

.....

L'objet de cette première réunion du conseil de quartier du Vert Galant a été d'échanger avec les habitants sur les objectifs et le mode de fonctionnement du conseil et de mettre en place des groupes de travail thématiques en fonction des intérêts et des envies des habitants.

Installation du conseil de quartier du Vert Galant : objectifs et modalités de fonctionnement

Monsieur le Maire a rappelé les enjeux du développement de la démocratie participative à l'échelle de la ville. La création des conseils de quartier a été rendue obligatoire par la loi Vaillant de 2002 relative à la démocratie de proximité pour les villes de 80 000 habitants et plus. Même si la ville de Tremblay n'est pas concernée par cette obligation, la municipalité a souhaité mettre en place des conseils de quartier afin d'associer davantage les habitants à la gestion municipale. Les conseils de quartier permettent aux habitants d'intervenir dans la vie publique et les rendent acteurs de l'évolution de leur environnement. La Charte de la participation adoptée par le conseil municipal en novembre 2009 indique la mise en place des conseils de quartier dans toute la ville. Cette charte est le document de référence pour le fonctionnement des conseils de quartier.

Trois élus du conseil municipal seront en charge du conseil de quartier du Vert Galant :
Virginie De Carvalho, Aline Pineau et Alain Durandau.

Alexandre Bergh a présenté les conseils de quartier de Tremblay. Il existe déjà deux conseils dans le centre ville (Sud et Nord) et un conseil au Vieux-pays. Le quatrième conseil de quartier qui est en train de se mettre en place est celui du Vert Galant. Ces conseils de quartier aboutissent à la formation de groupes et d'ateliers de travail sur des sujets qui sont au cœur des préoccupations des habitants. Ces dispositifs permettent aux habitants de s'investir pleinement dans la vie et dans les projets de leur quartier en participant à des actions concrètes sur des thèmes qui les intéressent. Chaque conseil de quartier se constitue de quatre collègues : habitants, associations, élus et personnes qualifiées. Les conseils de quartier se réunissent une fois par trimestre pour traiter des sujets d'intérêt général. Les groupes de travail thématiques peuvent être organisés entre-temps.

Mise en place des groupes de travail

Tous les habitants présents à la réunion ont participé à la consultation sur les thèmes des groupes de travail des conseils de quartier. Quatre groupes de travail ont été constitués après des échanges avec les élus en charge du conseil de quartier :

- « Mobilité, déplacements et circulation » (transports publics, stationnement, embouteillages, etc.),
- « Vivre ensemble » (animations, fêtes dans le quartier, développement des espaces de loisirs et de rencontres intergénérationnelles, lutte contre l'isolement des personnes âgées, lutte contre les discriminations, redynamisation du commerce, etc.),
- « Cadre de vie, aménagement et urbanisme » (éclairage public, aménagement des espaces publics, construction et réhabilitation des bâtiments, environnement, etc.)
- et « Sureté et tranquillité publique » (sécurité, vidéosurveillance, cambriolages, nuisances sonores, etc.).

Questions et propositions diverses :

Plusieurs personnes ont posé des questions et ont fait des propositions pour les groupes de travail des conseils de quartier :

« Comment limiter les excès de vitesse des voitures rues d'Alsace, de Reims, de Bretagne et avenue Pasteur ? »

« Peut-on installer des caméras de vidéo-surveillance au Vert Galant ? Quels sont les résultats de l'installation des caméras au centre ville ? »

« *Comment lutter contre le stationnement sauvage sur les trottoirs et contre les voitures ventouses* » ?

« *Quel est le rôle de la police municipale ?* »

« *Comment accueillir les nouveaux arrivants dans le quartier ?* »

« *Que va devenir la parcelle rue d'Alsace qui était anciennement occupée par un marchand de meubles ?* »

« *Va-t-il y avoir de nouvelles constructions au Vert Galant ?* »

« *Pourrait-on améliorer la fréquence des bus ?* »

« *Comment fonctionne le parking d'intérêt régional ?* »

« *Est-ce possible d'installer à côté de la gare du RER un parking à vélo, pour que les habitants utilisent moins leurs voitures ?* »

Suites de la réunion :

Tous ces sujets seront abordés lors des groupes de travail thématiques du conseil de quartier. Le premier atelier sur le thème « mobilité, déplacements et circulation », le plus demandé par les habitants, sera organisé fin février, en présence de techniciens dans ces domaines (police nationale, police municipale, transporteurs, services techniques, etc.).